

**COMPTE RENDU DE LA CAMPAGNE EXPÉRIMENTALE
DE PÊCHE AU THON AU FILET TOURNANT
AU LARGE DES COTES DE L'EST MÉDITERRANÉEN
(17 juillet-31 août 1967)**

par Lucien PATANIA

I. - IDEE GENERALE ET BUTS DE L'EXPERIENCE.

Caractérisée par des conditions météorologiques extrêmement favorables, la capture d'appréciables tonnages de thons rouges, l'application d'une technique supplémentaire inédite de pêche, le passage rapide, après les premières prises, de la phase d'expérimentation à une phase d'exploitation généralisée par le gros de la flottille thonière méditerranéenne, cette première expérience aux résultats probants a permis de situer dans un secteur bien circonscrit, les possibilités, les difficultés, les moyens à mettre en œuvre pour la réalisation rationnelle sur tous les plans d'une pêche susceptible de fournir un complément précieux à l'activité générale de bon nombre d'armements méditerranéens spécialisés.

L'expérience a été conduite sous le contrôle de l'I.S.T.P.M. de Sète et des quartiers de Toulon et Nice, par les deux chalutiers sennieurs marseillais « Ste-Salsa » (Patron Armateur : M. PATANIA René) et « Annie-Claude » (Patron Armateur : M. PATANIA Augustin). M. JUGE, de l'I.S.T.P.M. de Sète, assistera en qualité d'observateur à la première partie de l'expérience, du 17 au 29 juillet et effectuera un certain nombre de mesures spécifiques, en particulier des relevés réguliers de températures des eaux.

M. PATANIA Lucien, Secrétaire général du Syndicat des Lamparos varois, animateur de l'expérience, séjournera à bord du « Ste-Salsa » pendant toute la durée de celle-ci par autorisation spéciale de M. l'Administrateur ZAMBEAUX, chef du quartier de Toulon. C'est ainsi qu'il sera amené par mandat précis de ses frères patrons armateurs, à présenter et signer ce compte rendu de mission.

Le programme d'ensemble du travail consistait dans les points suivants.

- 1) *Détecter et évaluer*, à l'intérieur d'une zone comprise entre les îles du Levant et le golfe de Gênes, les bancs de thons.
- 2) *Suivre leurs déplacements en direction* (glissements vers l'est ou l'ouest) *et en profondeur* (éloignement ou rapprochement de la côte).
- 3) *Pêcher du poisson de surface* (sardines et anchois) *pouvant servir d'appât*, afin d'attirer et de fixer les groupes de thons dispersés.
- 4) *Démontrer*, à l'inverse de l'opinion généralement affichée des professionnels, que le filet

tournant pouvait se révéler aussi efficace en *eau profonde* (par très grands fonds) que par fonds bas (cas du golfe du Lion).

II. - DEROULEMENT CHRONOLOGIQUE. LES RESULTATS.

Deux périodes sont à considérer.

1) *Une période de recherches très larges, allant du 18 au 28 juillet inclus.*

18-19 juillet.

Départ de Marseille à 21 h. Légère houle du sud-est. La prospection commence dès l'aube du 19-7, aux abords de l'île du Levant. A 15 milles au sud du Cap Camarat repérage d'un banc de marsouins. A 13 h, nous sommes à 20 milles au sud de la pointe de St-Tropez. Nous pénétrons alors dans la baie de St-Raphaël, pour repartir ensuite de nouveau vers le large et atteindre les 20 milles au sud de Dramont. Rentrée au port de St-Raphaël par légère brise d'ouest. Avons noté durant ce premier jour la grande limpidité de l'eau et l'absence quasi totale d'oiseaux marins. L'« Annie Claude » prend ses dispositions de pêche au lamparo (période de lune peu favorable).

20 juillet.

Sortie du « Ste-Salsa » à 5 h 30 par beau temps. Nous croisons, très au large de St-Raphaël (zone de 20 à 30 milles), trois ou quatre bancs de marsouins. Revenus en direction de la côte vers le nord-est, nous distinguons vers 10 h, à 12 milles environ dans le sud des îles de Lérins, une dizaine de petits thons qui s'ébattent en surface en se déplaçant rapidement vers le sud-est. Nous stoppons à leur contact, mais ils ne reparissent plus en surface et nous repartons après une demi-heure d'observation.

Nous battons alors la mer, par longues diagonales, dans le sens est-sud-est et nous nous trouvons à 16 h par 30 milles dans le sud de Monaco. Excellente visibilité par calme plat. Strictement rien à observer, sinon 2 ou 3 jets d'espadons qui flambent verticalement au-dessus de l'eau. A 17 h, cap sur Nice où nous sommes à quai à 18 h 40.

21 juillet.

Sortie de Nice du « Ste-Salsa » à 4 h 30. Beau temps avec légère brume. Cap 135 jusqu'à 8 h 30. A 9 h, cap nord. A 11 h 30, nous sommes environ à 15 milles au large de San Remo. A nouveau cap 135; ce qui nous conduit à 13 h à 30 milles dans le sud du Cap Delle Mele (bordure occidentale du golfe de Gênes) cap 270. Rentrée à 19 h dans le port de Menton. Nous n'avons rien vu, ni thons, ni marsouins, ni oiseaux.

Ce même jour, « L'Annie-Claude », après avoir pêché la nuit précédente sans résultat au lamparo au large de St-Tropez, fouille de façon plus poussée une zone comprise entre les îles du Levant et St-Tropez, en poussant très au sud du Cap Camarat. Vaines recherches.

22 juillet.

Sortie du « Ste-Salsa » de Menton à 4 h 30. Beau temps. Cap 170. A 6 h, liaison phonie avec « L'Annie-Claude » qui nous informe que sa pêche au lamparo a été négative durant la nuit écoulée au large de St-Raphaël (absence totale de poissons de surface : sardines, anchois). A 25 milles dans le sud-est de San Remo, vers 8 h, nous nous dirigeons cap nord : toujours rien à la surface de l'eau. A 10 milles de la côte, au large de San Remo, nous mettons cap ouest et discernons un banc assez important de marsouins volubiles que nous prenons, de loin, pour un troupeau de thons. Toujours pas d'oiseaux marins. Nous voici maintenant à 11 h à 15 milles au sud de Menton. A 12 h, nous obliquons au sud-ouest; toujours rien dans un univers liquide qui semble pétrifié et sous une canicule qui rend l'observation difficile et pénible.

De son côté, « L'Annie-Claude » a procédé à des recherches au large du Dramont (St-Raphaël) et dans le sud des îles de Lérins, où un petit banc de thons avait été repéré dans la matinée du 20 juillet. Investigations négatives.

Les deux chalutiers se retrouvent dans le port de St-Raphaël à 23 h.

Nuit du 23 au 24 juillet.

Fort houle d'ouest qui empêche « L'Annie-Claude » de sortir pendant la nuit.

24 juillet.

Accalmie progressive de la houle qui permet à nos deux chalutiers une sortie vers 6 h 30. Cap 150-160. Nous remarquons, à peu de distance de la Moutte (parages de St-Tropez), de très importants rassemblements d'oiseaux marins qui suivent des bancs que nous présumons constitués de maquereaux. Nous prospectons toute la journée un secteur allant de St-Raphaël à l'ouest de l'île du Levant, entre 5 et 25 milles. A 5 h, nous nous trouvons à environ 30 milles dans le sud-est de Camarat. Toujours le néant. Rentrée à St-Raphaël à 20 h 30.

Dans la nuit du 24 au 25 juillet.

Sortie nocturne de « L'Annie-Claude » au large de la Moutte : rien au sondeur enregistreur. Pas de sinche.

25 juillet.

Sortie du « Ste-Salsa » à 7 h 30 seulement de St-Raphaël, à cause du brouillard. Prospection depuis le sud du Dramont, en direction de l'est. A 11 h, et depuis le Cap Roux (30 milles au sud), nous mettons le cap sur l'île St-Honorat. A 15 h, alors que se lève une brise assez fraîche d'ouest, nous apercevons, sous les vols compacts de mouettes, quelques bancs dispersés de bonites dans le golfe de la Napoule, mais ils disparaissent au moment où nous nous apprêtons à larguer notre filet (le chalutier « Alain-Marcelle », de Marseille, réussira fin août, dans le même secteur, un coup de filet heureux en ramenant près de 4 tonnes de bonites). Le vent fraîchit en s'orientant au sud-ouest pour souffler en rafales et grossir la mer. Nous recherchons et trouvons un abri sûr vers 17 h, en mouillant à proximité du petit port de Théoule.

« L'Annie-Claude » n'a pu travailler dans la nuit du 25 au 26 juillet par suite du fort coup de vent de sud-ouest.

26 juillet.

Sortie du « Ste-Salsa » de Théoule à 5 h. Traversée du golfe de la Napoule et cap 135. Le temps s'est amélioré.

Il souffle une légère brise d'est. A 10 h, nous sommes à 20 milles dans le sud-est de l'île St-Honorat; à 13 h, dans le sud-est et à 10 milles environ de La Garoupe; à 15 h, à 15 milles au sud de Nice. Vaine exploration. Rentrée à Nice à 19 h. Un certain mécontentement commence à se manifester parmi les membres de l'équipage (plus de vingt hommes pour les deux unités) dont il convient ici de souligner les réticences au départ de Marseille (compte tenu du gain modique qu'aurait laissé à chaque marin cette campagne, après défalcation des frais divers, dans l'éventualité d'un échec de l'expérience. En gros, 400 F par marin pour 45 jours de sortie, et en période d'été...). Nous nous efforçons de calmer les esprits.

« L'Annie-Claude » a quitté St-Raphaël, à partir duquel il a prospecté jusqu'à Cannes dans la zone des 20-30 milles, puis est rentré vers 18 h 30 dans le port de Cannes. Sortie au lampro inférieure.

27 juillet.

Sortie de Nice vers 5 h cap 160. Investigations dans la bande de 10 à 35 milles entre le sud de Monaco et celui de San Remo. 15 h : mer houleuse. Rentrée à Menton des deux chalutiers, « L'Annie-Claude » ayant rejoint le « Ste-Salsa » sans avoir rien aperçu de Cannes à Menton. Nous découvrons à Menton deux bateaux traîneurs spécialisés de Martigues. Prise de contact avec M. ZARAGOSSA, Syndic de Menton, qui nous donne un certain nombre d'indications sur les mouvements des bancs de thons dans le secteur et que nous tenons à remercier pour sa courtoisie et sa collaboration. L'état de la mer n'autorise pas une sortie au lamparo de « L'Annie-Claude » dans la nuit du 27 au 28 juillet.

28 juillet.

De Menton, sortie des deux chalutiers à 5 h 30. Cap 150 à partir du Cap Martin. A 11 h, nous voyons sauter deux thons isolés à 200 m de nous, mais ils ont plongé et disparu. Nous poursuivons cap 90 jusqu'à 12 h, où nous pointons cap nord. C'est alors que « L'Annie-Claude » qui s'est immobilisé à la vue d'oiseaux marins, nous fait savoir par phonie qu'un banc d'une dizaine de petits thons se maintient sous sa coque. Nous arrivons vers 13 h à 15 milles environ au sud de Menton. Une trentaine de thons nettement plus volumineux sont visibles sous la coque de « L'Annie-Claude », à une dizaine de mètres de profondeur.

Le « Ste-Salsa » sinche aussitôt autour de « L'Annie-Claude » toujours stoppé et capture 9 petits thons rouges de 3 à 4 kg, les thons plus gros ayant réussi à s'échapper.

Prise infime, mais réconfortante, qui relançait l'espoir et ouvrait la voie en laissant entrevoir la technique appropriée.

Rentrée des deux bateaux à 19 h 30.

29 juillet.

Sortie conjointe de Menton à 5 h et exploration vers le sud, très au large (3 h de trajet). Quelques thons isolés se manifestent, mais pas de bancs significatifs. Nous remarquons la présence de nombreux marsouins.

« L'Annie-Claude » nous informe de l'existence de petits bancs de thons s'éclipsant aussitôt qu'entrevis. Nous communiquons avec le chalutier niçois « Lutin » (patron armateur M. GOUGELET, auteur d'une série d'observations faites de 1948 à 1963 sur la prospection et la pêche des thons à la ligne traînante au large des côtes de Provence, de Corse et dans le golfe de Gênes et auquel il convient de rendre un hommage particulier) M. GOUGELET nous précise qu'il a remarqué quelques indices de présence de thons à proximité de la Bouée-Laboratoire de Monaco en ajoutant que ceux-ci ne se maintiennent pas en surface. Rentrée à Menton à 18 h.

Avant le départ de M. JUGE (pour Sète) qui a suivi avec constance et intérêt les opérations depuis le départ, un colloque réunit autour de M. PATANIA Lucien MM. PATANIA René et Augustin, ainsi que M. JUGE. Il amène les conclusions suivantes, admises par les quatre participants, sur la première partie de l'expérience.

1) Les recherches entreprises dans le secteur compris entre St-Raphaël et les îles du Levant se sont révélées négatives.

2) Par contre, dans la zone située entre le sud des îles de Lérins et la frontière italienne, la prospection a permis de déceler des indices caractéristiques de présence de thons, mais ceux-ci se manifestent toujours de façon dispersée et disparaissent très vite en profondeur, sans jamais s'attarder en surface plus de 2 à 3 minutes.

3) En ce qui concerne le poisson de surface susceptible de servir d'appât vivant (sardine et surtout anchois), et malgré l'observation de quelques bancs de marsouins, la détection systématique opérée par « L'Annie-Claude » a révélé durant cette période la très grande pauvreté, voire l'absence des espèces citées. Ce fait expliquerait - dans une certaine mesure - et la dispersion des bancs de thons et la brièveté de leur maintien en surface.

4) Cependant, deux facteurs laissent espérer de bonnes probabilités de pêche :

1^{er} *facteur* : les indices précurseurs mentionnés plus haut ainsi que toutes les observations et commentaires recueillis tant auprès des pêcheurs locaux que des autorités maritimes,

2^e *facteur* : la sinche opérée le 28 juillet par le « Ste-Salsa », suivie d'un résultat que l'on peut considérer comme positif, même si elle a été réalisée dans des conditions originales. Elle tend à prouver qu'il est possible de capturer des thons en eau profonde.

2) *Une période d'adaptation, de mise au point, et de réalisation, s'étendant du 31 juillet au 30 août 1967.*

31 juillet.

Sortie conjointe de Menton à 9 h. Cap au sud-est et recherches dans la zone sud de Menton, à 40 milles puis dans celle du sud du Cap Delle Mele avec retour dans la bande des 15-20 milles le long des confins italiens pour une rentrée à Menton à 19 h 30. Recherches négatives.

Sortie sans résultat au lamparo de « L'Annie-Claude » à quelques encablures de Menton, dans la nuit du 31 juillet au 1^{er} août.

1^{er} août.

Sortie de Menton à 5 h. Route au sud-ouest et recherches dans le secteur de 5 à 35 milles depuis le sud du Cap Martin jusqu'au sud de Nice. Aperçu un « cachalot » à 25 milles dans le sud de Monaco, ainsi que quelques thons à 15 milles au sud du Cap Martin.

Leur dispersion et leur instabilité en surface ne permettent pas un largage du filet. Rentrée à Menton à 19 h.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 août, « L'Annie-Claude » a pêché au voisinage de Menton 500 kg de chinchards et une dizaine de kg de petits anchois.

2 août.

Sortie des 2 chalutiers de Menton, à 5 h, puis prospection dans la zone sud Menton et à 30 milles en glissant à l'ouest jusqu'à 25 milles au sud du Cap d'Antibes. Rien aperçu. Rentrée à Nice à 19 h, par beau temps fixe. Des informations captées en phonie font état de la prise de thons au sud de Nice, par bateaux traîneurs.

Dans la nuit du 2 au 3 août « L'Annie-claude » pêche 500 kg de gros chinchards.

3 août.

A 5 h, sortie de Nice où viennent d'arriver 4 bateaux traîneurs en provenance de Martigues et Port-St-Louis-du-Rhône. Investigations dans la zone des 10 à 35 milles Cap Ferrat - Cap Roux. Aperçu de nouveau un cachalot ainsi que quelques marsouins. Pas d'indices de thons. Rentrée à Nice à 19 h.

4 août.

Sortie conjointe de Nice à 5 h 30. Cap au sud. « L'Annie-Claude » immobilisé à 20 milles au

sud-ouest de Nice nous signale des thons sous sa coque. Le « Ste-Salsa » sinche sans résultat vers 8 h 30.

Toujours dans la même zone et vers 11 h, « L'Annie-Claude » nous fait savoir par phonie que des thons ont fait leur réapparition sous sa coque, *sans le secours du moindre appât vivant ou mort.*

Répétition de l'opération réalisée le 28 juillet. « L'Annie-Claude » devient le centre autour duquel va se déployer, dans sa plus large circonférence, le cerco du « Ste-Salsa » : capture de 155 thons rouges, de 10 à 30 kg, d'un poids global approximatif de 3 tonnes. Retour vers Nice à 15 h 30. M. l'Administrateur LEPERS, chef du quartier de Nice, est avisé vers 16 h du succès de l'opération et des conditions dans lesquelles elle vient d'être réalisée.

La confrontation avec les patrons des bateaux traîneurs (à qui revient le mérite d'avoir localisé les thons qui ne se manifestaient que sporadiquement en surface) fait apparaître la nécessité et l'urgence de mettre en pratique ce qui constituera le point de départ d'une technique inédite de pêche au thon en Méditerranée française : on s'aperçoit en effet que, dès qu'un ou plusieurs individus sont capturés à la ligne traînante, tout le troupeau dont ils faisaient partie les suit jusqu'aux approches du bateau traîneur. A ces profondeurs, l'eau d'une merveilleuse clarté, devient le miroir bleuté où évoluent sous la coque, dans un ballet d'une rare élégance, soit des groupes peu compacts de thons, soit des troupeaux agglutinés... Quand les pêcheurs à la traîne maintiennent à 3 ou 4 m sous l'eau les poissons pris à l'hameçon, le troupeau virevolte, mais demeure sous le bateau en règle générale.

Il ne reste plus qu'à alerter par radio un chalutier pourvu d'un filet tournant qui jette aussitôt son lourd engin autour du bateau traîneur et selon les indications que lui fournit le patron de celui-ci.

5 août.

Sortie de Nice à 5 h et cap sur les lieux visités la veille, mais le mistral se lève, accompagné d'une assez forte houle, ce qui nous oblige à regagner le port de Nice vers 14 h.

6 août.

Sortie de Nice des deux chalutiers à 5 h. Cap vers le sud et en direction de l'ouest pour la recherche dans la zone des 15 à 30 milles. A 13 h « L'Annie-Claude » nous signale par phonie la présence de thons. Jet de la sincholle autour de « L'Annie-Claude » (sous la coque duquel un banc évoluait) et capture de 75 thons rouges de 12 à 15 kg chacun. Nous remarquons que la coloration gris noir de leur peau est très prononcée. Le matériel remis en ordre, nouvelle sinche sur un banc qui paraissait important en surface (banc repéré par « L'Annie-Claude » qui avait continué de patrouiller dans les parages immédiats pendant la remontée du filet). Mais un incident technique (nœud du câble mixte butant dans la poulie) contrarie les opérations de largage et un très violent courant d'est nous retarde considérablement dans la mise à bord du filet. Nous sommes alors à 35 milles au sud du Cap d'Antibes.

Rentrée à Nice à 1 h du matin.

7 août.

Remise en état du filet après les délicates opérations de la veille. A 9 h 30 nous sommes prêts et sortons de Nice pour nous diriger vers l'ouest : parvenus à 25 milles dans le sud du Cap d'Antibes, nous sommes alertés par un chalutier traîneur « L'Aventure » (de Port-St-Louis-du-Rhône : patrons MM. TUCCELLI et INGENITO) qui nous signale un gros banc de thons sous sa coque, banc qu'il maintient en fixant à 4 ou 5 m sous l'eau (le sondeur enregistreur de « L'Aventure » marquera très clairement par une tache compacte, entre 4,5 et 6,5 m sous l'eau, l'importance de ce banc) les individus (5) qu'il vient de capturer dans ses lignes traînantes. Pleins gaz, nous fonçons et sinchons aussitôt autour de « L'Aventure » alors que le « Ste-Salsa », dans la circonférence fébrile

qu'il trace, voit devant sa proue de nombreux thons érafler la surface et libère son filet en fonction de la direction que ceux-ci semblent suivre. Calée qui se traduit par la capture de 1 300 thons rouges de 10 à 15 kg chacun, et représentant au total une quinzaine de tonnes. *C'est la première capture à partir d'un bateau traîneur.*

Route vers Nice où nous arrivons à 19 h 30. A 17 h, « L'Aventure » est rentré au port avec M. PATANIA Lucien qui, aussitôt débarqué, s'est rendu au quartier de Nice pour informer M. l'Administrateur des Affaires maritimes des résultats mentionnés plus haut.

M. l'Administrateur doit être remercié ce jour-là d'avoir pris contact avec les Glacières de Nice pour l'acheminement à quai de 2 tonnes de glace pilée. Cette prise est débarquée sur camions isothermes expédiés de Marseille par nos mareyeurs : les frères ESPOSITO.

8 août.

Opérations de déchargement terminées vers 5 h du matin. Mise à terre du filet et réparation des dégâts partiels. A 11 h nous sommes prêts et les 2 chalutiers piquent droit au sud. Recherches dans la zone des 20 à 35 milles.

Vers 16 h, le chalutier traîneur « Yves-Julien » nous signale un banc de très petits thons sous sa coque. Sinche de « L'Annie-Claude » et capture de 110 petits thons rouges de 3 kg pièce. A 18 h, nous continuons notre exploration sur le chemin du retour. Rentrée à Nice des bateaux à 21 h.

9 août.

Sortie conjointe de Nice à 5 h, cap sud, mais arrivés à 10 milles dans le sud, nous constatons que le temps se gâte et il se lève un fort vent d'ouest-sud-est qui va croissant. A 12 h, par suite de l'état de la mer, nous retournons vers Nice où nous arrivons vers 15 h, par un violent orage.

Remarque importante. Dès le 9 août et au lendemain de la première prise considérable, un véritable rush se produit dans la pêche méditerranéenne spécialisée au thon : de Marseille, Martigues, Port-St-Louis, Agde, Sète, Port-la-Nouvelle, les bateaux (traîneurs et sincholles) affluent vers Nice. Très vite, dans ce premier temps, ils dépassent la trentaine (dont une bonne dizaine de sincholles). Des informations tendancieuses et mensongères ont été par la suite répandues (même dans la presse), en vue de faire croire que les deux chalutiers expérimentaux avait été incapables de pêcher du thon, mettant par là même en cause l'Institut scientifique et technique des Pêches maritimes. Refusant les vaines polémiques, et dans l'intérêt supérieur de la Pêche, nous n'avons pas réagi jusqu'à ce jour. M. l'Administrateur, chef du quartier de Nice qui a suivi jour par jour l'expérience et qui a été fidèlement informé, pourra faire justice de ces détestables ragots.

10 août.

Sortie tardive vers 9 h 30 des 2 bateaux, par suite du vent qui persiste encore, mais vers 12 h, le temps s'est bien amélioré. A 13 h, nous apercevons des thons sous leurs oiseaux accompagnateurs dans le sud du cap Ferrat et à environ 20 milles. Le « Ste-Salsa » jette son filet qui ramène 120 thons de tailles variées, pesant de 5 à 20 kg. Rentrée à Nice à 19 h.

11 août.

Sortie de Nice vers 5 h 30. Cap sud et recherches dans la zone de 15 à 35 milles en allant vers l'ouest. A 20 milles dans le sud des îles de Lérins, le « Ste-Salsa » lance son filet sur un banc de thons en surface, mais les thons s'échappent. Pendant l'opération, PATANIA Augustin, patron armateur de « L'Annie-Claude », se blesse assez sérieusement à l'index droit, celui-ci s'étant trouvé coincé entre la poulie de retour et le câble mixte. Rentrée à Nice à 20 h 30.

12 août.

Sortie à 5 h des 2 bateaux. Cap sud. Aperçu un banc de thons s'ébattant sur l'eau, à 25 milles dans le sud de Nice. Jet du filet, sans résultat. Rentrée à Nice vers 20 h 30.

13 août (dimanche).

Sortie de Nice des 2 bateaux à 5 h. Temps incertain, avec une assez grosse houle de sud-est. Parvenus dans le sud du Cap d'Antibes et à 20 milles environ, nous nous trouvons au contact d'un très important rassemblement de thons qui se manifestent sur une vaste superficie. Le « Ste-Salsa » sinche aussitôt sur la portion du banc paraissant la plus compacte. Les premiers mètres de filets remontés, M. PATANIA René, patron armateur et maître de manœuvres, hissé en vigie, discerne par les éclats qu'ils lancent en se retournant dans l'eau, une grosse concentration de thons prisonniers dans l'enceinte de la sincholle. Capture de 1 700 thons rouges de 10 à 15 kg, pesant approximativement une vingtaine de tonnes. La houle s'est renforcée, compliquant les manœuvres et contribuant à endommager le filet. Grâce à la présence des deux équipages confirmés, les 2 bateaux peuvent rentrer à Nice dès 19 h, avec leur précieuse cargaison.

14 août.

Réparation des dégâts occasionnés la veille au filet par une partie des deux équipages, l'autre moitié se rendant en famille à Marseille après une absence de plus de 3 semaines. Les chalutiers senneurs continuent à affluer vers Nice.

15 août.

Repos pour célébrer la fête de l'Assomption.

16 août.

Depuis quelques jours déjà, nous avons pris nos dispositions pour munir « L'Annie-Claude » de cinq moulinets du modèle le plus récent, achetés chez un spécialiste de Port-de-Bouc (coût : 2 500 F). Ainsi, à son retour, « L'Annie-Claude », satellite ou éclairer du « Ste-Salsa », peut traîner et servir d'appât à celui-ci. A 13 h, ce jour, le filet est complètement réparé et les deux bateaux quittent le port de Nice vers 13 h 30, se dirigeant vers le sud-ouest. Rencontre sur ce trajet de chalutiers senneurs en provenance de Marseille et de Sète. Exploration négative et retour à Nice à 21 h.

Ce même jour, MM. PATANIA Lucien et Augustin demandent une audience à M. le Directeur des Affaires maritimes en Méditerranée à qui ils exposent dans le détail les résultats obtenus et les méthodes employées. M. le Directeur ayant sollicité un premier compte rendu rapide avec suggestions, M. PATANIA Lucien rédige une communication préliminaire, en date du 18 août 1967, qu'il adresse à M. l'Administrateur, chef du quartier de Toulon, pour information et transmission à M. le Directeur.

17 août.

Sortie de Nice vers 5 h. Beau temps. Cap sud et recherches dans la zone de 10 à 25 milles, en allant vers l'ouest. A 11 h, au large du Cap d'Antibes, nous distinguons un petit banc de thons. Calée sans résultat. Vaine exploration dans l'après-midi et la soirée. Rentrée à Nice vers 20 h 30.

18 août.

Sortie de Nice à 5 h. Route au sud-ouest, et investigations dans la zone des 10 à 35 milles jusqu'à l'est de St-Raphaël. Rien aperçu. Ce jour-là les bateaux traîneurs n'ont pas ramené leur pêche habituelle. Rentrée à Nice à 20 h 30.

19 août.

Sortie de Nice à 4 h 30. Beau temps. Cap sud pendant 3 h sans rien apercevoir, puis recherche vers l'est et le nord, avec retour vers l'ouest. Vers 12 h, nous discernons à 15 milles dans le sud du Cap Ferrat, un certain nombre de thons assez dispersés qui s'ébattent en surface. Jet du filet : résultat négatif.

A 15 h et légèrement à l'ouest du Cap Ferrat, nous sinchons autour de « L'Annie-Claude » qui nous a signalé des thons sous sa coque. Capture de 42 thons rouges de 8 à 10 kg.

A 17 h, nous remarquons des vols compacts d'oiseaux marins sur un banc de thons qui se manifeste avec timidité en surface. Le « Ste-Salsa » stoppe et les thons viennent aussitôt sous sa coque. Opération de sinche avec « L'Annie-Claude » et prise de 300 petits thons rouges de 5 à 6 kg. Rentrée des deux chalutiers à Nice vers 20 h 45.

20 août (dimanche).

Sortie de Nice des deux bateaux à 5 h. Cap sud-est pour une investigation zone sud Nice jusqu'à Menton. Rien aperçu, retour vers l'ouest. A 15 h, un bateau traîneur nous alerte par phonie. Jet de la sincholle autour de sa coque, et capture de 200 petits thons rouges de 5 kg.

22 août.

Sortie à 5 h 30 des deux bateaux vers le sud-ouest pour exploration dans la zone sud de Nice jusqu'à Cannes. A 10 h, au large de Cannes et à 20 milles environ, le « Ste-Salsa » sinche autour de « L'Annie-Claude » qui, à la suite d'une capture à la traîne, avait maintenu sous sa coque un petit banc de thons. Prise de 90 petits thons rouges de 5 kg chacun environ.

23 août.

Sortie à 5 h 15. Cap sud-ouest. Beau temps. Recherches dans le secteur sud de Cannes, sud de St-Raphaël. Deux opérations de sinche successives s'avèrent négatives. Rentrée à St-Tropez à 21 h.

24 août.

Sortie des deux bateaux à 5 h de St-Tropez et recherche dans la zone sud-est du golfe de St-Raphaël. A 12 h, par beau temps, nous apercevons un banc de thons fort compact. Nous lançons notre filet et capturons 10 tonnes de thons rouges (700 thons de 15 kg environ). Le « Ste-Salsa » rentre à St-Raphaël à 17 h.

« L'Annie-Claude » a suivi les vols d'oiseaux et pêché à la traîne plus au sud. C'est ainsi qu'il attire et fixe sous sa coque un très important rassemblement de thons. Il alerte le « Jean-Robert » (de Marseille, patron armateur : M. BIANCO), qui sinche et capture plus de 30 tonnes de thons rouges. Rentrée de « L'Annie-Claude » à 3 h du matin à St-Raphaël.

De nombreux thoniers sétois viennent grossir la flottille.

25 août.

Sortie de deux bateaux de St-Raphaël à 8 h et cap sud-sud-est pour recherches. A 12 h, repérage de thons à 20 milles au sud de St-Raphaël. Calée négative. Rentrée des deux bateaux à St-Raphaël vers 19 h.

26 août.

Sortie à 5 h et cap sud-sud-est pour exploration dans la zone sud-sud-est de St-Raphaël à sud Camarat, rien aperçu. Rentrée à St-Raphaël à 19 h.

27 août (dimanche).

Sortie à 5 h, cap sud-est pour recherche dans la zone sud, Cap Roux et sud Nice. Rien aperçu. Rentrée à Nice à 20 h.

28 août.

Sortie de Nice des deux bateaux à 5 h 30 et cap au sud, à 15 milles environ, puis recherches vers l'est. A 14 h, nous sommes alertés par un bateau traîneur qui nous signale des thons sous sa coque. Prise de 10 thons (5 thons rouges et 5 germons, de 5 à 6 kg chacun).

29 août.

Sortie de Nice vers 5 h 30. Les deux bateaux mettent cap sud-ouest pour une prospection dans la zone sud Nice à sud Cap Roux. A 8 h, opération de sinche autour de « L'Annie-Claude » qui alerte le « Ste-Salsa » par phonie : capture de 150 petits thons rouges de 5 à 6 kg. Par deux fois, à 12 h et à 15 h largage du filet sur les bancs qui se manifestent en surface : résultat négatif.

A 17 h, quatrième largage de la journée sur un banc en surface au-dessus duquel tournoient en se déplaçant un grand nombre d'oiseaux marins. Nous nous trouvons à ce moment à 15 milles environ dans le sud de Cannes par beau temps et légère brume. Cette ultime sinche autonome - *une fois de plus sur des thons en surface* - entraîne la capture de 350 petits thons rouges de 4 à 5 kg.

30 août.

Sortie des deux bateaux et prospection dans la zone des 15 à 30 milles sud Nice, Antibes, Cannes. Rien aperçu de la journée. Rentrée à Nice vers 20 h, et fin de la campagne expérimentale.

Avant d'arrêter cette partie du compte rendu, il faut souligner le *problème des rapports entre pêcheurs professionnels et pêcheurs plaisanciers à la traîne*. S'il convient de rendre hommage à ceux qui s'écartent volontairement d'un banc de thons visible sur l'eau et qu'un filet tournant va s'apprêter à cerner, il a fallu malheureusement noter, de trop nombreuses fois, le mauvais vouloir et la manière d'agir, hostile ou indifférente, de propriétaires de vedettes de plaisance qui foncent résolument vers le banc et le traversent sans se soucier de la présence du chalutier senneur sur le point de lancer son engin. De telles attitudes ont été monnaie courante durant la deuxième quinzaine d'août. Pour notre part, le 29 août, le « Ste-Salsa », vers 14 h 30, au sud de Cannes, n'a pu lancer son filet sur un très important rassemblement de thons, celui-ci ayant plongé et disparu à la suite des passages en sa superficie d'une vedette de plaisance. De sérieux incidents ont failli éclater avec d'autres chalutiers senneurs. M. PATANIA Lucien a recueilli les doléances de leurs propriétaires pêcheurs.

Il profite de ce compte rendu pour demander à l'Administration - pour ce qui pourrait la concerner - de défendre les justes intérêts des pêcheurs, étant bien entendu qu'en définitive, il appartient aux deux parties de trouver un terrain d'entente.

III. - LES TECHNIQUES UTILISEES DANS L'EXPERIMENTATION. ROLE ET EFFICACITE.

On vient de voir que les prises effectuées (les pêches des autres chalutiers senneurs à partir du 10 août le confirmeront) ont résulté du large emploi de trois techniques.

1) *La technique traditionnelle*, opérée par coup de filet sur des bancs visibles en surface et qui s'y maintiennent un certain temps. Les captures d'importance réalisées (à la fois par le « Ste-Salsa » et d'autres sincholles), dans des secteurs où la profondeur dépasse 1 000 m ont permis clairement de démontrer le caractère superficiel et inexact des allégations de ceux (professionnels ou non)

qui soutenaient avec la plus grande fermeté que de telles prises n'étaient pas possibles en eau profonde. Toutefois, il faut reconnaître la difficulté de ces prises qui requièrent toute une série d'opérations parfaitement synchronisées. A cet égard, le rapport entre le nombre de largages en surface et le succès enregistré peut paraître assez faible. Par comparaison avec la pêche par fonds bas, *la difficulté est certes accrue, mais non insurmontable.*

2) La capture par sinche autour d'un bateau traîneur : l'un des aspects importants de l'expérience dans sa phase d'adaptation.

Cette capture, toutes proportions gardées, s'est en général révélée plus facile. Les remontées de filet sans résultat ont été moins nombreuses, dans la mesure où, d'une part les traîneurs ont réussi à maintenir sous l'eau assez longuement leurs prises, et d'autre part, les senneurs ont réussi à réaliser correctement leur sinche (la longueur de la circonférence du filet jouant, dans cette affaire, un rôle primordial).

Cependant, il faut se garder d'un optimisme fallacieux et dangereux : les thons qui s'étaient laissés assez facilement surprendre au début semblaient en fin d'expérience plus difficiles à capturer par ce moyen et de nombreuses opérations de sinche réalisées dans ces conditions sont demeurées sans résultat.

3) La capture par sinche autour d'un « bateau-parasol », si cette image peut être employée. C'est par ce moyen inattendu que furent réalisées *les toutes premières prises*. Des thons s'arrêtent sous la coque d'un bateau simplement immobilisé, ne se livrant à *aucun genre de pêche*, et y demeurent pendant quelques minutes, évoluant sous une sorte de filtre protecteur que semble constituer le bateau en surface.

Au total et malgré l'apparition d'une nouvelle technique efficace, une pêche délicate, de patience et d'observation, d'expérience et de rapidité dans l'exécution, est rentable seulement pour des unités valablement aménagées, pourvues d'un matériel de premier ordre, conduites par des maîtres de pêche rompus au métier et intelligents, et montés par des équipages compétents et décidés.

Remarque importante. Ce n'est qu'après les premières prises du « Ste-Salsa » (journées du 29 juillet, des 4 et 6 août, opérées à partir de « L'Annie-Claude ») que les bateaux traîneurs se sont trouvés intéressés par une coopération active avec les chalutiers senneurs et d'abord avec le « Ste-Salsa » (par essence leurs rivaux puisque - et cela s'est bien démontré à partir du 10 août - les grosses prises par filet tournant font baisser les prix dans des proportions considérables : de 7 à 3 et même à 2 F le kg de thon, à la production !...). Si le « Ste-Salsa » avait été seul, jamais un bateau traîneur, quel qu'il fût, n'eût alerté les chalutiers senneurs méditerranéens. Ce point capital semble avoir été perdu de vue et nous attirons particulièrement l'attention des Autorités sur cet aspect de l'expérience.

IV. - PERSPECTIVE ET MESURES A ENVISAGER.

1) *L'expérience a été réussie* de façon concluante, même si tel but (pêche à l'appât vivant) n'a pu être atteint. Les conditions du moment et du milieu, ainsi que l'observation, ont conduit à une adaptation et à la mise en œuvre - entre autres techniques - d'un procédé de pêche non prévu (et pour cause !) au départ. D'ailleurs, les pêcheurs professionnels ne s'y sont pas trompés, qui n'ont pas attendu la parution d'un rapport pour voler vers Nice !... A partir du 10 août 1967, dans un secteur compris entre St-Tropez et Menton, on pouvait compter une bonne trentaine de sincholles et au moins autant de bateaux traîneurs, venus de toutes parts des ports ouest méditerranéens. Les statistiques (pour autant qu'elles aient été complètes) diront le tonnage pêché dans ce secteur durant cette première campagne intensive, mais occasionnelle et non préparée, d'été (1).

(1) 975 tonnes au 30 septembre pour une valeur de 4 490 000 F.

2) *L'importance des prises globales, certains jours d'août, a posé le double problème de la congélation et de la commercialisation.* Or toute la côte est se révèle tout à fait sous-équipée en ce domaine. Fort heureusement « Les Glacières de Nice » ont pu ravitailler la flottille en glace pilée en attendant que les mareyeurs attachés à chaque armement acheminent leurs véhicules isothermes ou spécialisés vers les ports de débarquement du thon pêché.

Il appartiendra aux Autorités associées de tirer la leçon de cette campagne riche de promesses en vue de la mise en place d'une structure rationalisée (installations à quai, chambres froides, etc.) dans les ports situés au centre de l'aire de pêche. Sans préjuger des décisions qui seront prises à cet effet, nous nous permettons de souligner que, tout naturellement, la grande majorité de la flottille thonière (sincholles et traînes) a choisi Nice comme port d'attache. Ce port paraît donc voué, pour de multiples raisons, à jouer dans l'avenir un rôle de tout premier plan dans le développement de la pêche au thon en Méditerranée française de l'est. Les pêcheurs au thon, dans leur ensemble, comprendraient mal qu'il ne figurât pas en bonne place dans les études futures aux différents échelons.

3) *L'expérience a permis - dans sa phase initiale - de constater l'ampleur du temps perdu en vaines recherches de détection.* Dans l'optique d'une pêche moderne et rationalisée, il paraît essentiel d'utiliser très vite le petit avion d'observation ou l'hélicoptère avec des pilotes spécialisés qui fourniraient les précieux renseignements sur la présence, la localisation, les déplacements, le volume des bancs de thon dans un très large secteur (comme cela se pratique dans ce genre de pêche et depuis fort longtemps en Amérique, côtes du Pacifique).

4) Au moment où de nouvelles perspectives s'offrent aux pêcheurs méditerranéens spécialisés, dans une zone jusqu'ici inexploitée, et dont les ressources semblent importantes, *le plus haut intérêt s'attache à mettre en place le deuxième volet d'une expérience qui n'a pas encore épuisé toutes les possibilités offertes.*

Dans notre esprit et compte tenu de l'expérience traditionnelle et des leçons fournies durant l'été 1967, une nouvelle phase devrait se fixer les objectifs suivants.

a) *Détecter et évaluer*, dans un secteur géographique élargi au golfe de Gênes (en gros, de Gênes au Cap Camarat) *la présence, le volume, la composition, les déplacements* de bancs de thons *en période de printemps* (entre le 15 mars et le 15 mai).

Notre projet d'une tentative d'expérience d'hiver paraissant, après mûre réflexion et avis qualifiés (en particulier celui de M. GOUGELET, déjà cité), en définitive assez aléatoire, il nous est apparu plus raisonnable de retenir et d'instruire une expérience de printemps.

Si elle se révélait positive, nous aurions établi du même coup que toute une longue période de pêche au thon dans ce très large secteur pourrait s'étendre du 15 mars à fin octobre, et qu'il ne serait pas nécessaire d'attendre le début du mois d'août pour lancer la campagne.

b) *Expérimenter, cette fois avec plus de succès, la pêche à l'appât vivant* (cette période de printemps étant nettement plus favorable à la pêche à la sardine et surtout à l'anchois par lamparo).

c) Prévoir dès maintenant les moyens financiers à mettre en place au titre du plan de relance ou de toute autre formule d'aide au développement de la pêche en Méditerranée pour la réalisation de cette deuxième partie de l'expérience. A cet égard, et si on veut lui donner le maximum d'efficacité nous recommandons très vivement la formule suivante pour la composition du groupe expérimental :

- 2 chalutiers senneurs,
- 1 lamparo,
- 1 chalutier traîneur équipé de viviers (cas du « Lutin », de Nice),
- 1 bateau traîneur spécialisé.

Il va de soi que nous sommes tout naturellement candidats à cette deuxième partie de l'expérience. Nous allons présenter incessamment à M. l'Administrateur des Affaires maritimes ZAMBEAUX, chef du quartier de Toulon, un projet précis (comme nous l'avons fait pour la première partie de l'expérience).

V. - CONCLUSION.

Voici donc ouverte et tracée une nouvelle voie pour la pêche méditerranéenne. Dans une période de crise aiguë où la production sardinière méditerranéenne recherche son équilibre, ce complément quasi providentiel pour une pêche polyvalente peut apporter une solution valable. Conjointement, dans un secteur sous-industrialisé, l'extension de la pêche au thon peut constituer une source d'activités économiques non négligeables.

C'est ainsi que nous sommes amenés à demander à toutes les Autorités administratives et économiques, ainsi que régionales et locales, d'ouvrir plus sûrement encore cette voie afin d'encourager et d'établir, à tous les niveaux, une politique efficace de pêche au thon en Méditerranée.

Nous ne voudrions pas achever ce compte rendu sans remercier toutes les Autorités, de tutelle ou dépendantes de l'Administration régionale et locale, de l'aide apportée et des encouragements prodigués.

